

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 25538

Déclaration de Maladie : N° P19-0015658

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 391 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : S A I G H E 2 H R A Date de naissance : 4/03/42

Adresse : 46, rue Jean JAURES- CASA

Tél. : 06 62 50 91 82 Total des frais engagés : الستة مائة وسبعين درهما Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. YOUSSEF ALLALI
Cardiologue Interventionnel
Rés. VAL ROSE - A - 2ème étage Angle Allal Ben Abdellah et Bd. Mohamed V - Beldjedid
(Place AL YASSIR) El Bd. Mohamed V - Beldjedid
Tél / Fax : 05 22 24 13 71 - CASABLANCA
INPE : 091174714 - ICE : 001940020000042

Date de consultation : 24 FEV. 2020

Nom et prénom du malade : S A I G H E Z A U R A Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : H.I.A

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

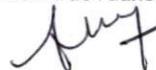
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19-0015658

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Pharmacie Lahjajma ZEMMAMA Nadia Avenue du Phare - Résidence Taghazout Casablanca - Tél. 05 22 29 35 64	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Lahjajma ZEMMAMA Nadia Avenue du Phare - Résidence Taghazout Casablanca - Tél. 05 22 29 35 64	24/2/2023	162.22 64800

ANALYSES - RADIOPHOTOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachelet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	27	1330+1330	
	28	1350+1330	1790
		1330+1330	
	29	1360+1330	

AUXILIAIRES MÉDICAUX (3)

VOLET ADHERENT

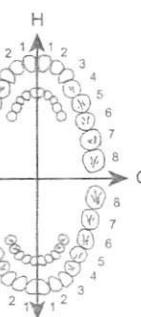
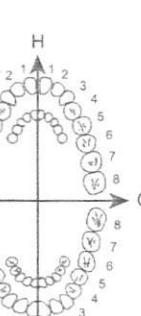
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

Docteur Youssef ALLALI

Cardiologue interventionnel

Ancien cardiologue des hôpitaux de Paris

Diplômé des Universités de Paris en Cardiologie Interventionnelle

Diplômé des Universités de Paris en écho-doppler Cardio-vasculaire



الدكتور يوسف عاللي

أخصائي في العمليات التخلصية للقلب و الشريان

حاصل على دبلوم قسطرة القلب و توسيع الشريان بجامعة باريس

حاصل على دبلوم الصدى بالألوان للقلب و الشريان بجامعة باريس

Casablanca le : 24 FEV. 2020

SAIGHE Zouhair

Pharmacie Lahjajma
ZEMMAMA Nadia
Avenue du Phare - Résidence Taghazout
Casablanca - Tel. 05 22 29 35 64

131,50

S.V

TAREG 80 : 195 (1st)

30,70 KARO sur 75 S.V 200 (1. 2nd)

✓ 162,20

Pharmacie Lahjajma
ZEMMAMA Nadia
Avenue du Phare - Résidence Taghazout
Casablanca - Tel. 05 22 29 35 64

(8030x3) puis passer à TAREG 160 195 (3rd)

(3670x3) puis passer à TAREG 160 195 (3rd)

648,00

Dr. Youssef ALLALI
Cardiologue Interventionnel
Ref. VAL ROSE - 2^{me} étage Angle Albert Premier (Place AL YASSIR) Bd Mohamed V Belvédère
(Place AL YASSIR) et Bd Mohamed V Belvédère
Tél / Fax : 05 22 24 13 71 - CE : 001940020000042
INPE : 091174714 - CE : 001940020000042

Sur Rendez-vous

Pharmacie Lahjajma
ZEMMAMA Nadia
Avenue du Phare - Résidence Taghazout
Casablanca - Tel. 05 22 29 35 64

العنوان : إقامة قال روز - 1 - الصالحة الثانية - 1000 شارع محمد الخامس و ساحة آل ياسر بقلدیر الدار البيضاء

Adresse : Résidence VAL ROSE - A - 2^{me} étage Angle Albert Premier (Place AL YASSIR) Bd Mohamed V Belvédère, Casablanca

Tél : 05 22 24 13 71 - Fax : 05 22 24 13 71 - E-mail : cabinetyoussefallali@hotmail.fr

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V:30DH70
PÉR.:06 2021



KARDEGIC 160MG
SACHETS B30
P.P.V:35DH70
PÉR.:04 2021



KARDEGIC 160MG
SACHETS B30
P.P.V:35DH70
PÉR.:04 2021



6118001030309

TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés
PPV : 180.30 DH

6118001030309

TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés
PPV : 180.30 DH

6118001030309

TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés
PPV : 180.30 DH

6118001030316

TAREG 80 mg

28 comprimés pelliculés
PPV : 131.50 DH

الدكتور يوسف عمار
Dr. Youssef ALLAHI
 Cardiologue Interventionnel
 Rés. VAL ROSE - A. 2ème étage Angle Albert Premier
 (Place AL YASSIR) et Bd. Mohamed V Belvédère
 Tél / Fax : 05 22 24 13 71 - CASABLANCA
 INPE : 091174714 - ICE : 00194002000042

Bilan Biologique

Le : 24 FEV. 2020

Nom/Prénom : SATIGHE ZOHLA Age : 16 Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl+
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO3-)
- Urée
- Crétatine
- Acide urique

Autres :

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologique

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases acides
- Phosphatases alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- 5' Nucéotidase
- CK (Creatine Phosphokinase)
- GGT
- Electrophorèse des protéines EPP
- BIL

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- N+
- K+
- Cl+
- Urée
- Crétatine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

TSH ug / d

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Sérologie et immunologie

- VDRL-TRHA
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- B-HCG Plasmatique

- Facteur Rhumatoïde :
- Latex, Waaler Rose
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASO
- Positif du Complément

Mme SATIGHE Zohra
 04-03-1942
 091174714
 ICE : 00194002000042

002270624
 A coller sur l'ordonnance

ORDONNANCE

INP : 093001980
IF : 706552
ICE : 001654761000041

FACTURE N° : 200201654

CASABLANCA le 27-02-2020

MUPRAS

Mme Zohra SAIGHE

Prescripteur : Dr Youssef ALLALI

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin		
0100	Acide urique	E22	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0108	Cholestérol H D L	B30	B
0111	Créatinine	B50	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B30	B
0134	Triglycérides	B100	B
0135	Urée	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B30	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0164	TSH us	B50	B
0216	Numération formule	B250	B
0223	VS	B80	B
0439	Vitamine D	B30	B
	LDL calculé	B450	B
		B50	B

Total des B : 1320

TOTAL DOSSIER : 1790.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille sept cent quatre-vingt-dix dirhams

Dr Noureddine LOUANI

Prélèvement à Domicile Tél. : 33 66 77 06 70 95

Date du prélèvement : 27-02-2020 à 07:11
Code patient : 1910070052
Né(e) le : 04-03-1942 (77 ans)

Mme Zohra SAIGHE
Dossier N° : 2002270024
Prescripteur : Dr Youssef ALLALI

Transaminases GPT (ALAT)
 (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

9 UI/L (<<55)

Transaminases GOT (ASAT)
 (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

16 UI/L (<40)

25OH-Vitamine D total (D2+D3)
 (ECLIA – Roche Diagnostics Cobas E411)

27.1 ng/ml (30.0–100.0)

BILAN THYROIDIEN

TSH Ultra-sensible

2.05 mUI/L (0.25–5.00)

(Technique ECLIA (Cobas Roche – Liaison XL– Mindray 2000CLI))

Les valeurs de référence de la TSH ultra-sensible chez la femme enceinte sont comprises entre 0.4 et 4 mUI/l

En dehors d'un contexte clinique évocateur, certains médicaments (anti-dopaminergiques, neuroleptiques) peuvent induire des interférences de dosage biologique. A prendre en compte pour la prise en charge diagnostique et thérapeutique
 (RC) : Résultat contrôlé

Validé par : **Dr Noureddine LOUANJLI**

Page 4 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

Date du prélèvement : 27-02-2020 à 07:11
Code patient : 1910070052
Né(e) le : 04-03-1942 (77 ans)

Mme Zohra SAIGHE
Dossier N° : 2002270024
Prescripteur : Dr Youssef ALLALI



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automates : Sysmex XN-2000 et Mindray BC-6800)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

Hématies :	5.02	M/mm3	(3.85–5.20)
Hémoglobine :	12.4	g/dL	(11.8–15.8)
Hématocrite :	38.1	%	(35.0–45.5)
VGM :	76	fL	(80–101)
TCMH :	25	pg	(27–34)
CCMH :	32.5	g/dL	(28.0–36.0)
RDW-CV :	13.5	%	(0.0–18.5)
 Leucocytes :	 14 770	/mm3	(3 600–10 500)
Polynucléaires Neutrophiles :	62	%	
Soit:	9 157	/mm3	(2 000–7 500)
 Lymphocytes :	 20	%	
Soit:	2 954	/mm3	(1 000–4 000)
 Monocytes :	 7	%	
Soit:	1 034	/mm3	(<1 100)
 Polynucléaires Eosinophiles :	 10	%	
Soit:	1 477	/mm3	(0–600)
 Polynucléaires Basophiles :	 1	%	
Soit:	148	/mm3	(0–150)
 Plaquettes :	 596 000	/mm3	(150 000–450 000)

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 1 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

Date du prélèvement : 27-02-2020 à 07:11
Code patient : 1910070052
Né(e) le : 04-03-1942 (77 ans)

Mme Zohra SAIGHE
Dossier N° : 2002270024
Prescripteur : Dr Youssef ALLALI

BIOCHIMIE SANGUINE

Acide Urique 37 mg/L (25-60)
(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas) 0.22 mmol/L (0.15-0.36)

Urée 0.31 g/L (0.10-0.50)
(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas) 5.16 mmol/L (1.67-8.33)

Créatinine 8.2 mg/L (3.0-11.0)
(Dosage cinétique – Roche Diagnostics Cobas) 72.6 µmol/L (26.6-97.4)

*"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"
Au cours de l'IR(aigue ou chronique), la créatininémie (Cr) peut rester longtemps dans les fourchettes des valeurs usuelles alors que le D.F.G est très diminué. Pour cette raison, l'ANAES recommande que l'estimation du D.F.G soit associée à chaque dosage du Cr.*

07-10-2019

Glycémie à jeûn 1.10 g/L (0.70-1.10) 1.09
(Hexokinase G6PD-H – Roche Diagnostics Cobas) 6.11 mmol/L (3.89-6.11)

Hémoglobine glyquée par HPLC (RC) 5.9 % (4.0-6.0)
(Tosoh G8-HPLC)

Les pièges de l'HbA1c:

1- Les situations qui surestiment le dosage de l'HbA1c :

Hypertriglycéridémie, insuffisance rénale/hyperurémie (Hb carbamylée), déficit en fer (anémies), vitamine b12, folates, splénectomie, abus d'opiacés, d'alcool ou d'acide acétylsalicylique, hyperbilirubinémie, présence d'hémoglobine foetale HbF (thalassémie).

2- Les situations qui sous-estiment le dosage de l'HbA1c :

Vitamines C et E, maladie hépatique chronique, hémodialyse, hémolyse, transfusion sanguine, présence d'HbS et C (facilement dépistées grâce au dosage par HPLC), splénomégalie, médicaments : dapson, antiviraux, interféron, fer, EPO et grossesse.

07-10-2019

Cholestérol total 1.84 g/l (1.30-2.30) 2.17
(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas) 4.76 mmol/L (3.36-5.95)

Triglycérides 1.04 g/L (0.35-1.50)
(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas) 1.19 mmol/L (0.40-1.71)

HDL-Cholestérol 0.44 g/L (0.40-0.94)
(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas) 1.14 mmol/L (1.03-2.43)

LDL-Cholestérol 1.19 g/L
(Calculé selon la formule de Friedwald) 3.08 mmol/L

(sont considérés comme facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.)

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations ANSM de mars 2005 :

Nombre de facteurs de risques	0	1	2	Plus de 2	Antécédents de maladie cardiovasculaire avérée
Valeur cible g/L (soit mmol/L)	<2.20 (5.70)	<1.90 (4.90)	<1.60 (4.14)	<1.30 (3.36)	<1 (2.58)

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 3 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

Date du prélèvement : 27-02-2020 à 07:11
Code patient : 1910070052
Né(e) le : 04-03-1942 (77 ans)

Mme Zohra SAIGHE
Dossier N° : 2002270024
Prescripteur : Dr Youssef ALLALI

VITESSE DE SEDIMENTATION (Vacuette SRS 20/II)

VS 1ère heure

(Méthode de Westergren)

34 mm

VS 2ème heure

65 mm

Valeur de référence VS 1ère heure: Homme (VS < âge/2), Femme [VS < (âge+10)/2]
Les valeurs de la VS sont modifiées en cas d'anémie, de grossesse et d'hyperlipidémie.

Validé par : **Dr Noureddine LOUANJLI**

Page 2 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

ECG

Dr Yousse ALLALI

Nom SAIGHE ZOHRA Sex Female Age 78
SN 0008327 Case No. Lit No.

Clinique N Date 02/24/2020
Section

